

Nous savons tous que nombreux sont ceux qui mettent en doute la valeur du processus de la CSCE. Lorsque les dirigeants de 33 pays européens, du Canada et des États-Unis ont souscrit en 1975 aux accords d'Helsinki, ils savaient que le document qu'ils signaient n'était pas parfait et qu'il n'avait pas force juridique. L'Acte final d'Helsinki est avant tout un document politique et, comme tel, il constitue une synthèse équilibrée d'intérêts, ceux de l'Est et de l'Ouest, ceux des petits pays et des grands, ceux des non-alignés et des pays qui appartiennent à des alliances, ceux des sociétés qui sont libérales et des autres qui ne le sont pas. Il reste cependant que ce qui devait n'être à l'origine, selon la proposition de l'Union soviétique et de ses alliés, qu'une conférence sur la sécurité en Europe, est en fait devenue une conférence non seulement sur la sécurité mais aussi sur la coopération en Europe.

En fait, le processus de la CSCE tentait de rompre le cycle des guerres intermittentes en Europe, devenues de plus en plus destructrices au cours des deux derniers siècles, et dont la prochaine pourrait être fatale. Il s'agit d'aller à la source des tensions qui ont engendré ces guerres, en instaurant un climat de confiance entre les divers pays d'Europe -- afin qu'ils prennent conscience de leur différence, qu'ils se comprennent mieux les uns les autres et qu'ils s'inspirent de règles collectives pour résoudre leurs problèmes.

Vous savez que l'Acte final d'Helsinki comporte des engagements concernant la coopération économique et la libre circulation des personnes